

République française

COMMUNE DE MALARCE SUR LA THINES ARDECHE

Séance du mercredi 05 avril 2023

Date de la convocation: 29/03/2023

Membres en exercice :
9

L'an deux mille vingt-trois et le cinq avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Delphine FEUILLADE BRIERE à 18 h 00

Présents : 9

Présents : Delphine FEUILLADE BRIERE, Jean BYKENS, Jean-Marc DUREY, Emmanuel VERILHAC, Valentin BESNIER, Philippe BRILLANT, Emilie MALEYSSON, Ronna CHALVET, Daniel GINIER

Votants: 9

Secrétaire de séance:
Daniel GINIER

Représentés:

Excusés:

Absents:

Objet: Suppressions de postes: Adjoint administratif principal de 2ème classe et adjoint administratif principal de 1ère classe - DE_2023_29

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général de la fonction publique territoriale,
Vu le tableau des effectifs,
Vu l'avis du Comité Social Territorial du 23.02.2023.

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Madame le Maire et après en avoir délibéré

DECIDE :

La suppression, à compter du 5 avril 2023 :

- Suite à un avancement de grade, d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps non complet (21h)
- Suite à un changement de filière, d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps non complet (21h)

Le tableau des effectifs sera mis à jour.

Fait et délibéré, les jour, mois et an, susdits.

Le Maire,
Delphine FEUILLADE BRIERE

